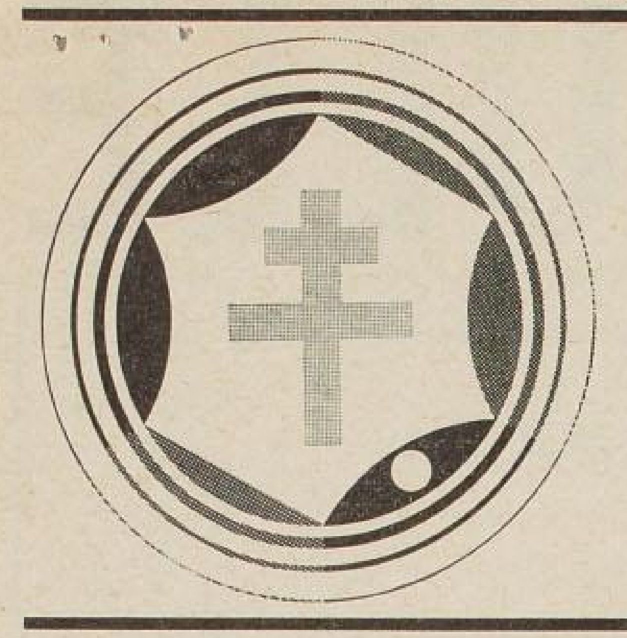
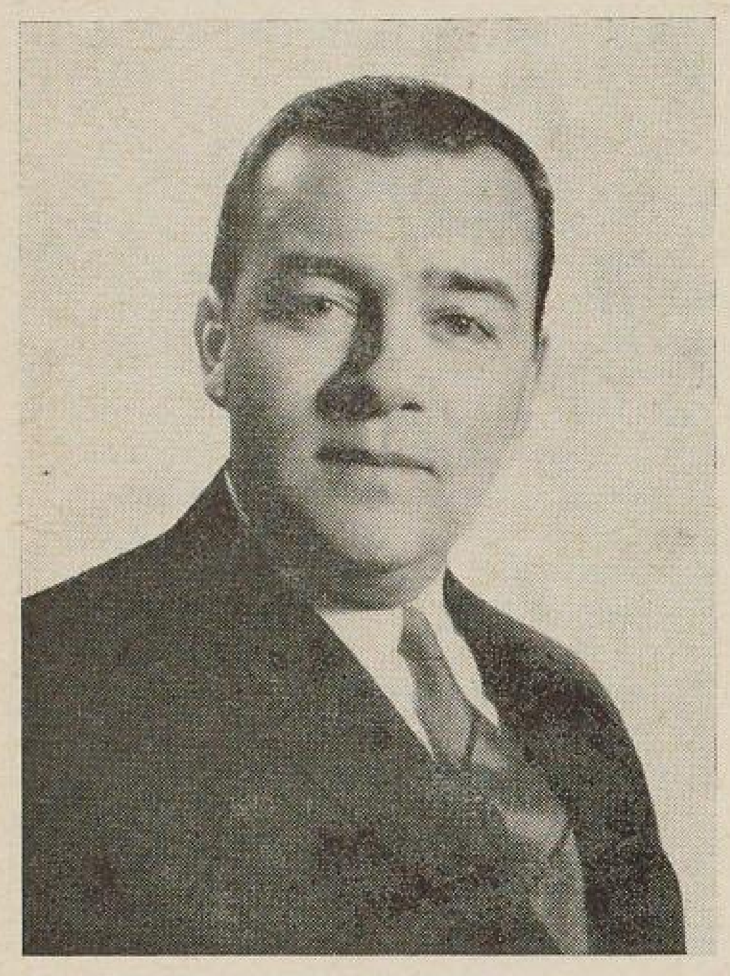


Ve REPUBLIQUE
DANIEL COL



un des vôtres...

Je suis né le 25 juillet 1932 à Nanterre où s'est déroulée toute ma jeunesse. J'ai fréquenté notamment l'école du Plateau et le Patronage Sainte-Marie des Fontenelles. Je suis marié à une Nanterrienne et j'ai trois enfants : Brigitte, Georges et Philippe. Je suis Publicitaire et dirige une agence de publicité que j'ai fondée voici huit ans. Mon engagement politique remonte à 1958 lors du sursaut national qui a mis fin à douze ans de pagaille. Je suis, depuis 1962, suppléant d'un député de la Seine. Je suis Conseiller National de l'U.N.R.-U.D.T. Je suis en outre Directeur et Rédacteur en chef du journal local « LE MONT VALÉRIEN ».

...pour vous servir

Je suis un homme soucieux d'efficacité.

C'est pourquoi j'ai accepté aujourd'hui d'être candidat de la Ve République dans cette circonscription qui m'a vu naître et dont les problèmes me sont familiers.

J'ai accepté aussi et surtout parce qu'il s'agit de faire échec au député communiste sortant, dont les méthodes sectaires doivent être dénoncées.

Il est, en effet,**inadmissible** que le Maire de Nanterre ne reloge dans les H.L.M. de la ville pratiquement que des sympathisants communistes.

Il est inadmissible qu'il fasse dépenser aux contribuables nanterriens **1 milliard 100 millions d'anciens francs** dans une opération électorale — la piscine Maurice-Thorez — **alors que :**

— **il refuse** aux Sociétés sportives locales, qui ne sont pas d'obédience communiste, l'utilisation des installations sportives municipales ;
— **il n'alloue** qu'une subvention de misère à ces mêmes clubs (550 F par an à un club méritant qui se classe parmi les meilleurs de la région) ;
— **il a refusé** pendant deux mois l'accès du stade municipal aux élèves du Lycée Joliot-Curie.

Il est inadmissible qu'un homme qui est censé représenter notre circonscription au Parlement pratique une telle ségrégation indigne d'un élu du peuple.

Face à **un homme de parti,** j'entends, en ce qui me concerne, être **un homme au service de tous.**



Suppléant :

Jean-Paul
WEBER

Docteur en Médecine
(à Suresnes depuis 1952)
Ancien Interne de l'hôpital
Marcelin-Berthelot
de Courbevoie
46 ans - Marié - 2 enfants

AVEC DE GAULLE

En 1965, la France a réélu le Général de Gaulle Président de la République. Cette élection signifie la volonté du pays de voir se poursuivre l'œuvre de la Ve République.

IL FAUT MAINTENANT ÊTRE LOGIQUE :

SUR LE PLAN NATIONAL :

Seule une majorité Ve République peut aider de Gaulle à poursuivre son œuvre :
— parce qu'elle sera loyale et unie sur les grandes options ;
— parce qu'elle engagera le dialogue dans un esprit de confiance avec le Gouvernement pour défendre au mieux vos intérêts.

Cette majorité soutiendra une politique qui apporte au pays :

LA PAIX que la France connaît, grâce à de Gaulle, pour la première fois depuis 1939, qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de l'absurde conflit vietnamien, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et une organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays sous-développés.

L'INDEPENDANCE, qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

LE PROGRES, fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés, de donner à la Jeunesse par la formation professionnelle, par une politique d'équipements sportifs, de développements des loisirs, d'échanges internationaux, tous les moyens de se préparer à l'avenir, d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, des femmes et des vieux.

SUR LE PLAN LOCAL :

Je me propose, en liaison avec les élus locaux et grâce à mes rapports déjà bien établis et suivis avec les hommes responsables du gouvernement et des administrations centrales et préfectorales, de faire en sorte que la circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République. J'œuvrerai tout spécialement :
— pour que soit mené rapidement à son terme le programme de résorption totale des bidonvilles nanterriens,
— pour que les intérêts de la population soient sauvegardés lors des expropriations, qu'elles soient communales ou qu'elles soient le fait de l'Aménagement de la Défense,
— pour que les moyens de transport desservant nos communes soient plus nombreux et mieux répartis,
— pour qu'un effort soit fait dans le domaine de la construction sociale et de l'équipement scolaire, surtout technique.

IL N'Y A PAS D'ALTERNATIVE

En face de la majorité cohérente de la Ve République, des oppositions sont incapables de s'entendre pour gouverner, elles sont unies pour détruire ce qui existe mais elles ne peuvent pas construire. Si elles l'emportaient la France retomberait dans l'ornière dont de Gaulle l'a tirée.

VOUS NE LE VOULEZ PAS.

votez stabilité



votez majorité

Votez DANIEL COL

Vu : le Candidat

IMPRIMERIE DE RUEIL.